

Connaissez-vous le GDS 74 ?

(questions/réponses)

1. Que signifie les initiales G.D.S. ?

GDS : Groupement de Défense Sanitaire

2. Quel est le statut juridique du GDS de Haute-Savoie ?

Association loi 1901

3. Qui (quel corps de métier) prend les grandes décisions au GDS ?

Les éleveurs. Les administrateurs élus qui composent le Conseil d'Administration sont des éleveurs.

4. Citez trois maladies dont la prophylaxie est obligatoire (réglementée) en Haute-Savoie ?

Les maladies réglementées, obligatoires en Haute-Savoie sont : la tuberculose, la leucose, la brucellose et l'IBR.

5. Au mois de mai, j'ai repéré des bosses sur la ligne du dos d'un bovin que j'avais acheté en provenance de l'Union Européenne. Que faire ?

Il peut s'agir de varron (hypodermose bovine). Ce sont par les bosses que les larves de varron sortent. Il faut donc contacter le GDS ou le vétérinaire pour qu'il fasse un diagnostic. Les bovins qui proviennent de l'étranger doivent être traités contre le varron ou une surveillance visuelle doit être réalisée en période de risque (avril, mai, juin, juillet, aout).

6. Que signifie les initiales F.N.G.D.S. et F.R.G.D.S. ?

FNGDS : Fédération Nationale des Groupements de Défense Sanitaire
FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

7. J'achète un bovin, quelles précautions sanitaires dois-je prendre ?

Lors de l'introduction d'un bovin, certaines analyses sont obligatoires. Précautions à prendre selon l'âge de l'animal, le risque lié à l'état sanitaire du cheptel acheteur (qualification IBR, anciens foyers de tuberculose, leucose, brucellose, fort taux de rotation), la durée du transfert (transfert direct acheteur/vendeur...). Mise en quarantaine (séparé du troupeau le temps des résultats d'analyses)

8. Je découvre un avorton de 8 mois dans un champ, que dois-je faire ?

Enlever l'avorton. Appeler le vétérinaire pour qu'il vienne faire une prise de sang à la mère et un prélèvement sur l'avorton pour les recherches de brucellose. L'acte vétérinaire et l'analyse brucellose sont obligatoire et entièrement pris en charge par l'Etat.

9. Mon père faisait systématiquement du parage sur ses bovins.

Qu'est ce que le parage des bovins et quel est son intérêt ?

Le parage consiste à enlever l'excédent de corne des pieds pour rétablir les aplombs et éviter les boiteries. Le parage permet une meilleure expression du potentiel, meilleure alimentation (un animal qui souffre lors de ses déplacements se nourrit moins donc produit moins), meilleur repérage des chaleurs (un animal qui souffre lors de ses déplacements ne va pas chevaucher)

10. Compléter « Lorsque l'éleveur est calme, les bovins sont aussi ..., au contraire, lorsqu'un éleveur est énervé, les bovins sont également ... »

Un éleveur calme, bovins calme ; un éleveur énervé, bovins énervés.

La musique classique, en particulier Mozart, calme les animaux.

11. Un veau vient de naître sur mon exploitation.

Quelle démarche administrative dois-je faire ?

A la naissance d'un veau, il faut remplir le document de notification et l'envoyer au livre zootechnique/IPG ou faire une notification électronique à l'aide d'un logiciel (orani web, bovitel, etc...)

12. Quel document sert de carte d'identité aux bovins ?

Le passeport ou carte rose sert de carte d'identité. Il est édité à la naissance du bovin à partir des notifications ; le passeport doit accompagner le bovin tout au long de sa vie. Les ASDA ou cartes vertes, mentionnent l'état sanitaire du bovin (tuberculose, brucellose, leucose, IBR, varron). Elles sont modifiées à chaque changement de cheptel ou changement de la qualification du cheptel dans lequel le bovin se trouve.

13. Mon voisin a fait construire un bâtiment pour les animaux ; il a fait rainurer le sol bétonné. * Qu'est ce que le rainurage des bétons et quel est son utilité ?

Le rainurage consiste à creuser des rainures dans les bétons lisses pour éviter les glissades. Le rainurage permet une meilleure expression des chaleurs (les animaux n'hésitent pas à se chevaucher), une meilleure expression de leur potentiel (les animaux vont jusqu'à la table d'alimentation sans hésitation), les bovins ne s'écartèlent pas.

14. Les veaux sur mon exploitation ne sont pas en forme.

Quels sont les facteurs de risque qui peuvent avoir joué sur la santé des veaux ?

Les facteurs de risque sont nombreux. Citons l'alimentation de la mère et du veau, le logement de la mère et du veau, l'état de santé de la mère, le développement du système immunitaire du veau, la prise de colostrum ...

15. Le vétérinaire est venu soigner une vache qui avait une mammite sérieuse ; il me demande mon carnet sanitaire.

Qu'est-ce qu'un carnet sanitaire. A quoi cela sert-il ?

Dans un carnet sanitaire, l'éleveur note tous les traitements réalisés sur ses animaux pour respecter la réglementation mais aussi choisir une réforme de façon objective, administrer des médicaments adaptés à l'exploitation, faire le point sur une maladie récurrente etc... Le vétérinaire doit noter les traitements qu'il a fait à l'animal. Le support du carnet sanitaire est libre. Il peut être sous forme d'agenda (à la page du jour, je note les traitements réalisés sur les bovins), sous forme de fiche (une fiche par animal) etc... Il existe également des logiciels qui permettent de valoriser les données (ex : bovitel bonnes pratiques...)

16. Citez trois partenaires du GDS

Le GDS travaille en collaboration avec les OPA (organismes professionnels agricole), la chambre d'agriculture, le contrôle laitier (Alliance Conseil), les vétérinaires, le laboratoire d'analyses (LIDAL), la FNGDS, la FRGDS...

17. Le GDS 74 est-il unique en France ?

Il existe un GDS dans chaque département de France. Chaque GDS a développé des actions en fonction des demandes des éleveurs du département.

18. Quelle est la vocation du GDS ?

Contribuer à l'amélioration de l'état sanitaire de toutes les espèces d'animaux domestiques et prendre toutes les initiatives à cet effet.

19. Quel est le rôle du Conseil d'Administration, quels sont les corps de métier qui en font partie ?

Le Conseil d'Administration est composé de 45 membres : 30 administrateurs élus (éleveurs), et 15 membres de droit (représentants de structure en lien avec l'élevage : jeune agriculteur, coopérative d'insémination, laboratoire d'analyse, conseil général, DDSV, contrôle laitier, négociant, syndicat ovin, syndicat caprin, vétérinaires...)

20. Quel sera le montant de la cotisation d'une exploitation de dix bovins ? (tarif 2007/2008 : 3,7€ par élevage, 2,9€ par bovin pour la cotisation GDS, 1,0€ par bovin pour la cotisation fonds garantie GDS)

L'exploitant payera $3,7€ + 10 * 2,9€ = 32,7€$ s'il ne souhaite pas adhérer au fonds de garantie. L'exploitant payera $3,7€ + 10 * 2,9€ + 10 * 1,0€ = 42,7€$ s'il souhaite adhérer au fonds de garantie (cotisation GDS + cotisation fonds de garantie).

21. Lors de la journée de l'élevage du 13 décembre 2007, Alliance Conseil (contrôle laitier), le GDS 74, le LIDAL et les pôles « élevage » et « entreprise territoire aménagement » de la Chambre d'Agriculture 74 ont dévoilé le nom de leur projet commun : Avenir Elevage 74. Citez une action que le GDS fait en collaboration avec au moins un de ces organismes.

Par exemple : Le « plan veau » est réalisé en collaboration avec les contrôleurs laitiers (Alliance Conseil), le LIDAL, la coopérative d'insémination, les vétérinaires. Le GDS anime cette action.

Le « plan salmonelle » est réalisé en collaboration avec le service traite, la laiterie, le laboratoire d'analyse, les vétérinaires, la FDCL. Le GDS anime cette action.

Le « plan BVD » est réalisé en collaboration avec le laboratoire d'analyse et les vétérinaires. Le GDS anime cette action.

22. Quel est le sens le plus développé chez le bovin : l'odorat, l'ouïe, la vue, le toucher, le goût ?

L'odorat est le sens le plus développé chez les bovins. Le bovin utilise son flair dans toutes les situations pour analyser et adapter ses réactions à la situation. C'est en utilisant son odorat que la mère est capable de reconnaître son veau parmi les autres. La carte d'identité de l'éleveur est son odeur. Ainsi par exemple, un éleveur qui enlève sa cote, prend une douche et met un pantalon et une chemise perd sa carte d'identité auprès des bovins car son odeur est modifiée.

23. Je viens de m'installer, on m'a dit que le GDS faisait des choses pour les jeunes agriculteurs.

Quels sont les avantages accordés par le GDS aux jeunes agriculteurs ?

Le GDS propose aux jeunes agriculteurs un chéquier comportant des réductions sur la cotisation au fonds de garantie GDS, sur trois prestations de services, une réduction de la franchise pour la mutuelle coup dur, une journée de formation gratuite. Le chéquier est à demander au GDS 74 ou au point info installation. Il est remis lors d'une visite personnalisée sur l'exploitation.

24. Je voudrais avoir des informations sur la fièvre catarrhale ovine (FCO). Où puis-je en trouver ?

Des informations sont disponibles sur le site internet : www.gds74.asso.fr, des articles sur des thèmes variés paraissent régulièrement dans le Terres Des Savoie (journal agricole des Savoie, bimensuel). Il est également possible de téléphoner au GDS (dossier FCO suivi par Séverine au 04.50.88.27.10)

25. Connaissez-vous les bovins ? Vrai ou faux ?

a/ Il est plus facile de faire avancer un bovin en ligne droite : Faux

b/ Les sons graves énervent les bovins : Faux

c/ Le champ de vision d'un bovin énervé est réduit : Vrai

d/ Toucher un bovin au niveau de l'épi (sur le dos, là où le poil change de sens) l'énervé : Faux

e/ Les bovins apprécient les différences d'intensité lumineuses : Faux

f/ Une hiérarchie s'instaure dans un lot de plus de cinq bovins : Vrai

g/ Un chien est considéré comme un prédateur par les bovins : Vrai

h/ Pour faire ingérer un médicament à un bovin, il n'est pas recommandé de le faire déglutir en stimulant avec les doigts ses papilles gustatives : Faux

i/ Un bovin voit très bien derrière lui : Faux

j/ Les bovins se souviennent de l'auteur des bons et mauvais traitements : Vrai

Toutes les affirmations qui sont fausses ont leur contraire qui est vrai

ex : les sons graves énervent les bovins (faux) -> les sons graves calment les bovins (vrai)